

# Bulletin d'inscription

A retourner avant le 07 février 2010

## Je soussigné (e) :

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....

## Situation :

- Professeur de Danse :   
Professeur des écoles :   
Etudiant :   
Autre :

Verse ce jour la somme de : ..... €

Banque : ..... n° chèque : .....

Je certifie avoir pris connaissance  
du règlement et m'engage à le  
respecter.

Date et signature :

Inscription et règlement à adresser  
**Michelle GIRAudeau**  
31, Avenue du Château 91800 BRUNOY

**Chèque à l'ordre de**  
« Association Nationale Irène POPARD »

Organisé par

**Association Nationale Irène POPARD**

Présidente Jeannine LORCA

Siège Social  
66, rue Saint-Antoine  
Paris 4<sup>ème</sup>



[www.irene-popard.com](http://www.irene-popard.com)

## TARIFS

50 € adhérents

60 € non adhérents

+ 25 € d'Adhésion

Possibilité de prise en charge  
Contactez-nous pour obtenir le  
formulaire !

## LIEU DU STAGE

Centre de Danse  
du Marais  
Studio MALHER  
41, rue du Temple  
PARIS 4<sup>ème</sup>  
M° Hôtel de Ville

# STAGE PEGAGOGIQUE



Dimanche 21 février 2010  
14H30 17H30  
Stage Pédagogique

**Transmettre  
la Méthode Irène POPARD**

Centre de Danse du Marais  
41, rue du Temple  
PARIS 4<sup>ème</sup>

Formation professionnelle continue (\*)

« **LA METHODE IRENE POPARD** »  
SPECIALISTE DE LA PEDAGOGIE  
ENFANT DEPUIS 1917 !

**Formation Professionnelle Continue**

**3h de cours**

Par des formateurs diplômés de la  
Méthode Irène POPARD (\*)



La méthode Irène POPARD est la 1ère méthode française d'éducation physique ouverte sur le sport, la gymnastique et la danse. Créée par Irène POPARD dès 1917, sa méthode est fondée sur la gymnastique de DEMENY, la danse d'Isadora DUNCAN et la rythmique d'Emile-Jacques DALCROSE

Initialement réservée aux filles, elle s'est adaptée aux différents courants d'expression et de danse et concerne tous les publics, des enfants aux adultes, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Crédits photos : Page Archives privées

**Dimanche 21 février 2010**

**14h - 17h**

« **Transmettre...**  
**la Méthode Irène POPARD** »

Stage pédagogique sur les  
spécificités de la Méthode Irène  
POPARD  
et ses fondamentaux

**2 intervenants**

**- Jeannine LORCA**

Professeuse diplômée  
de la Méthode Irène POPARD  
[www.jeanninelorca.fr](http://www.jeanninelorca.fr)

**- Carole VINCENT**

Professeuse diplômée  
de la Méthode Irène POPARD  
et Psychomotricienne  
<http://carolevincent.zeblog.com>

S'interroger sur la transmission de  
la Méthode Irène POPARD.  
Carole VINCENT et Jeannine LORCA  
vous proposent une réflexion  
collective sur notre méthode  
d'enseignement.

**REGLEMENT**

- 1- **Le stage est réservé aux professionnels :** Professeurs de danse, étudiants en formation pour le DE, aux professeurs des écoles et d'éducation physique.
- 2- **Adhésion à l'association obligatoire,** elle couvre l'assurance : 25 €
- 3- Toute personne s'inscrivant au stage certifie ne pas être médicalement interdite de pratique de la danse et autorise toutes interventions jugées indispensables par un médecin.
- 4- **Validation des acquis :** Une « attestation de stage – Formation Méthode Irène POPARD » sera délivrée en fin de stage justifiant du contenu de la formation suivie, de la réalité de présence du stagiaire et des dépenses engagées.
- 5- Des inscriptions pourront être prises pendant le stage dans la mesure des places disponibles
- 6- **Les photos et vidéos sont interdites** pendant les interventions, en dehors de celles prises par l'organisateur du stage, « libres de droit ».
- 7- L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de perte ou de vol d'effets personnels.
- 8- L'organisateur se réserve le droit d'apporter toutes modifications et/ou d'annuler le stage.
- 9- **Toute inscription entraîne l'acceptation du présent règlement et est définitive.** Hors « cas de force majeure » sur présentation d'un certificat médical. **Tout séminaire commencé est dû intégralement.**

(\*) L'Association Nationale Irène POPARD est habilitée auprès des organismes de formation continue, Sous le N° 11 75 41346 75  
Pour pouvoir bénéficier de la prise en charge de cette formation veuillez demander le document « convention » ou le télécharger sur

[www.irene-popard.com](http://www.irene-popard.com)